

1) DEFINITION

L'arbre des causes est un schéma se présentant sous la forme d'une arborescence, utilisé dans de nombreux domaines (voir Fiche 6 « Les 5 Pourquoi », et Fiches 8 « Diagramme d'ISHIKAWA »). Sur cette fiche nous présenterons davantage son utilisation dans le domaine des risques professionnels pour d'identifier a posteriori tous les faits qui ont entraîné un évènement indésirable, afin de permettre la mise en place d'actions correctives.

2) ETAPES DE LA DEMARCHE

Il y a 3 approches méthodologiques pour la maîtrise des risques professionnels : 1) l'approche par les risques, 2) l'approche par le travail, 3) l'approche par l'accident. C'est dans cette dernière démarche post-accident et presque accident qu'intervient l'arbre des causes.

3) RECUEIL DES FAITS ET CONSTRUCTION DE L'ARBRE

3-1 PARTIR DE L'EVENEMENT : Le travail consiste, à reconstituer d'une façon logique et chronologique, l'histoire d'un accident, incident ou "presque accident", d'en rechercher toutes les causes qui ont conduit à l'évènement, à mettre en évidence la multi-causalité des accidents, et à repérer les risques présents dans la situation de travail et leurs conséquences, pour mettre en place les mesures de prévention qui vont permettre d'éviter le retour d'un évènement identique et prévenir la reproduction d'accidents similaires ou plus graves dans tous les secteurs de l'entreprise.

(Un « presque accident » est un incident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'il s'était passé plus tôt ou plus tard ou juste à côté)

3-2 RECUEILLIR LES FAITS : Auprès de toute personne susceptible d'apporter des informations sur la situation de travail., ou s'est produit l'évènement. **Faire l'enquête** : Le plus tôt possible après l'accident, sur les lieux même de l'accident. Rechercher les faits (que ce soit un fait habituel ou inhabituel) et au cours de l'enquête, surtout ne jamais chercher de responsable encore moins de coupable.

Un fait constitue une information, un fait est vérifiable : il est vu, lu, entendu. Un fait est non contestable, il est concis et précis, il s'exprime à la forme affirmative. Surtout ne pas confondre un fait, avec une interprétation, un jugement et une opinion.

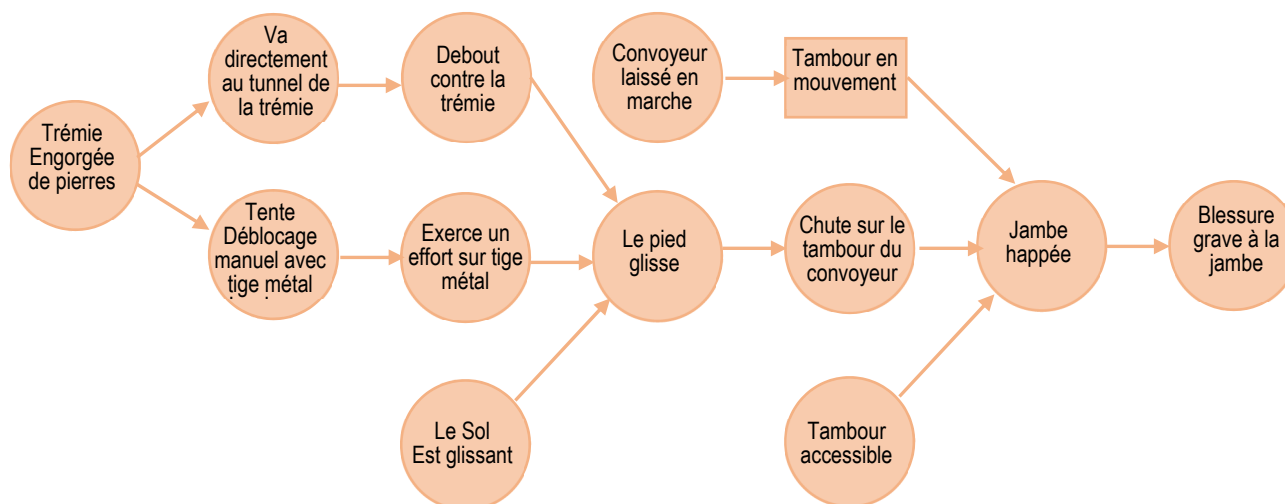
Les faits concernent un Individu : qui ?, une Tâche : ce qu'il fait ?, comment il le fait ? Le Matériel : avec quoi, sur quelles machines ? Le Milieu : où, avec qui ? (La fiche n°7 relative au QQQQCP vous apportera une aide utile pour conduire cette enquête)

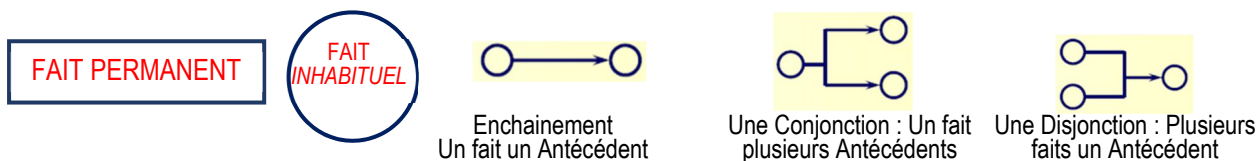
3-3 CONSTRUIRE L'ARBRE

Il se construit en partant du fait ultime (l'accident, l'incident, ou le « presque accident ») et en se posant pour chaque fait, les questions suivantes :

1. **Qu'a-t-il fallu pour que ce fait apparaisse ?**
2. Est-ce nécessaire ?
3. Est-ce suffisant ? A-t-il fallu autre chose ? Est-ce la seule réponse possible ?

Et pour chaque réponse, se reposer cette série de questions autant de fois que nécessaire.



REPRESENTATION GRAPHIQUES DES ARBRES DES CAUSES D'ACCIDENT**4) EXPLOITATION DE L'ARBRE DES CAUSES**

La recherche de mesures de prévention possibles se fait en groupe réunissant des personnes avec des connaissances et des compétences techniques diverses.

Le travail de ce groupe pluridisciplinaire doit conduire à proposer des solutions qui portent sur chacun des faits, quelle que soit la position de ces derniers dans l'arbre des causes.

Autrement dit, il convient de prendre en considération non seulement les faits les plus proches de la blessure, mais également ceux situés les plus en amont. Pour chaque fait, on doit rechercher les moyens de les supprimer.

Aucune proposition ne doit être rejetée a priori. Étant donné la structure logique de l'arbre, il suffit de supprimer un seul fait pour que l'accident ne se produise pas.

4-1 PROPOSITION DE MESURES

Reprendre l'arbre des causes et analyser chaque fait en lisant l'arbre de droite à gauche, rechercher des mesures possibles à mettre en place pour chacun d'entre eux :

- ✓ Amélioration des procédés
- ✓ Améliorations techniques
- ✓ Amélioration de l'organisation
- ✓ Amélioration de la formation
- ✓ Amélioration de la protection des personnes (collectives / individuelles)

4-2 CHOIX DES MESURES ET DECISIONS

L'intérêt de l'arbre des causes est de proposer un large choix de mesures de prévention, curatives et préventives, identifiables à tous les niveaux de l'arbre

Bien que le constat montre que la réponse à un accident se limite fréquemment à la mise en place immédiate de mesures de prévention du type « protection individuelle, consignes », l'analyse met en évidence des leviers d'actions de nature diverse. Les choix devront tenir compte des points suivants :

- Conformité à la réglementation.
- Stabilité dans le temps.
- Délai d'application.
- Coût pour l'entreprise.
- Portée de la mesure.
- Coût pour l'opérateur.
- Non déplacement du risque.





Actualiser le Document Unique en actualisant les risques et les moyens de prévention.

4-3 APPLICATION ET CONTROLE D'EFFICACITE

Planifier et réaliser les actions retenues. Créer les plans d'actions en précisant les pilotes chargés des actions, les moyens nécessaires, les délais début et fin. Assurer le suivi des actions au travers d'un reporting.

Si certaines mesures de prévention ne sont pas appliquées, chercher à en comprendre les raisons et proposer des alternatives.

Dans un esprit de SDCA, vérifier que les actions engagées tiennent bien les promesses attendues en ne réapparaissant pas sur les différentes déclarations ni sur les registres infirmerie et déclarations de presque-accident. Faire également le point avec les représentants du CHSCT sur le terrain.

	Qui Fait quoi	<i>Le groupe de travail pluridisciplinaire (dont CHSCT) sous la conduite du responsable sécurité</i>
	Fréquence	<i>A chaque événements significatifs : Accident, Incident, Presqu'accident</i>
	Que faire après	<i>Suivre le plan d'action et transposer à d'autres secteurs les préventions qui peuvent l'être. Actualiser le DU, Valider l'efficacité des actions</i>
	Affichage	<i>Le D.U. – Les nouvelles fiches de sécurité, et instructions spécifiques. Planning des actions</i>